

Image not found or type unknown



## Achat au guide des sensations

Par **nadeged**, le **13/06/2013** à **10:06**

Bonjour,

En février 2012 je reçois en cadeau un guide des sensations pour un baptême en parapente. Le lieu où je choisis mon baptême me refuse car le guide des sensations ne paye plus le prestataire. Après contact avec le guide des sensations il me reporte mon offre sur un autre site offre valable jusqu'en octobre 2013. Ce matin je contacte le nouveau prestataire qui m'annonce la même chose j'ai payé un vol enfant et un vol ados. J'essaie désespérément de contacter le guide des sensations qui ne répond plus (ligne continuellement occupée); quel recours je peux envisager pour me faire rembourser? il semblerait que la société dépose le bilan.

Merci je ne roule pas sur l'or et c'est 2 vols étaient un cadeau de Noël.

Cordialement Mme Deveze